

mais il n'y avait pas moyen de se soustraire à cette bonne ou à cette malheureuse fortune.

Le trait suivant pourra servir, entr'autres, à montrer la liberté d'esprit qu'il sut conserver dans cette situation périlleuse. Une certaine corporation d'ouvriers attachés au service de la ville, se présenta un jour devant lui pour réclamer une augmentation de salaire, en appuyant ses droits du titre de membres du peuple souverain. Sans nier la vérité du principe, M. Rondelet fit observer à celui qui portait la parole, que le peuple français se composait de vingt millions de citoyens : ainsi, toi qui me parles, tu n'es que la vingt millionième partie d'un souverain, or, comment veux-tu que je t'aperçoive à moins d'avoir un microscope ? Cette saillie tourna à la confusion du harangeur. Reprenant aussitôt le ton convenable à l'autorité dont il était investi, il les congédia en les assurant que leur réclamation serait examinée, et qu'il leur en ferait connaître le résultat.

C'est pendant qu'il fit partie de cette administration que l'École centrale des travaux publics, depuis l'École Polytechnique, fut définitivement organisée, et la direction de cet établissement placée sous son autorité spéciale.

Les commissions ayant été dissoutes en 1796, M. Rondelet fut compris dans la première formation du Conseil des Bâtimens civils, à l'organisation duquel il coopéra sous les ordres de M. Bénézech, premier ministre nommé au département de l'Intérieur.

L'opération la plus difficile qu'il ait eu à exécuter est, sans contredit, celle qui termina si dignement sa carrière architecturale. Par suite d'un faux système de construction, et d'une exécution plus défectueuse encore dont on n'avait nulle connaissance, les piliers du dôme du nouveau Panthéon, qui annonçaient au dehors une force bien supérieure à la charge